

**Un projet ERASMUS+ de formation
tout au long de la vie**

Un lycée professionnel ou
technologique

Un lycée général

Un lycée avec des sections
d'enseignement supérieur

MOBILITES POSSIBLES

- Mobilités de stage des apprenants,
- Mobilité d'observation des personnels (enseignants ou non),
- Mobilité de formation des personnels (enseignants ou non),

- Mobilité d'observation des personnels (enseignants ou non),
- Mobilité de formation des personnels (enseignants ou non),

- Mobilités de stage des apprenants,
- Mobilité d'observation des personnels (enseignants ou non),
- Mobilité de formation des personnels (enseignants ou non),

DEMARCHE

De juin N-2 à janvier N-1

Réflexion sur le projet :

- Public,
- Objectifs,
- Acteurs,
- Organisations,

Obtention du code PIC
(plateforme Penelope)

Création du compte ECAS

De juin N-2 à janvier N-1

Réflexion sur le projet :

- Public,
- Objectifs,
- Acteurs,
- Organisations,

Obtention du code PIC
(plateforme Penelope)

Création du compte ECAS

De juin N-3 à Avril N-2

Demande de charte Erasmus+ :
Réflexion sur l'ouverture à
l'international de l'EPL:

- Public,
- Objectifs,
- Acteurs,
- Organisations,

Création du compte ECAS

Résultats décembre N-2

Février-Mars N-1

- Récupération formulaire de demande de bourse (avec le code PIC et une adresse e-mail),
- Remplissage du formulaire,
- Soumission du formulaire rempli,

Février-Mars N-1

- Récupération formulaire de demande de bourse (avec le code PIC et une adresse e-mail),
- Remplissage du formulaire,
- Soumission du formulaire rempli,

Février-Mars N-1

- Obtention du code PIC (plateforme Penelope)
- Récupération formulaire de demande de bourse (avec le code PIC et une adresse e-mail),
- Remplissage du formulaire,
- Soumission du formulaire rempli,

RESULTATS JUIN N-1

Juin à départ N-+1

- Choix des participants (candidature),
- Etudiants :**
- Arrêt des dates et destinations,
- Organisation : recours ou non à un organisme intermédiaire,
- Evaluation du coût,
- Dépôt demande de subvention Région (30/10/N-1, 1/3 du budget total),
- Préparation des participants à la mobilité,
- CV et lettre de motivation dans la langue du pays d'accueil, à transmettre à l'OI ou à l'entreprise d'accueil,
- Formalités administratives (passeport, avenant au contrat d'assurance, déclaration de la liste des partants à la DAREIC), déclaration des partants à l'assurance de l'EPLE, carte de SS européenne, convention de stage dans la langue du pays d'accueil, document obligatoire Erasmus+,
- Personnels**
- Choix des participants (candidature),
- Organisation : les participants gèrent leur mobilité ou l'EPLE organise (organisme de formation, lieu, hébergement, billet et transfert, etc)
- Utilisation de la bourse après calcul du montant (paiement de l'organisme de formation ou virement au participant),
- Contrat, document obligatoire Erasmus+, carte de SS européenne, assurance, etc

Juin à départ N-+1

- Personnels**
- Choix des participants (candidature),
- Organisation : les participants gèrent leur mobilité ou l'EPLE organise (organisme de formation, lieu, hébergement, billet et transfert, etc)
- Utilisation de la bourse après calcul du montant (paiement de l'organisme de formation ou virement au participant),
- Contrat, document obligatoire Erasmus+, carte de SS européenne, assurance, etc

Juin à départ N-+1

- Choix des participants (candidature),
- Fin janvier N+1 rapport intermédiaire,
- Etudiants :**
- Arrêt des dates et destinations,
- Organisation : recours ou non à un organisme intermédiaire,
- Evaluation du coût,
- Dépôt demande de subvention Région (30/10/N-1, 1/3 du budget total),
- Signature d'un mandat par les participants,
- Préparation des participants à la mobilité,
- Inscription à la plateforme OLS (test puis cours de langue),
- CV et lettre de motivation dans la langue du pays d'accueil, à transmettre à l'OI ou à l'entreprise d'accueil,
- Formalités administratives (passeport, avenant au contrat d'assurance, déclaration de la liste des partants à la DAREIC), déclaration des partants à l'assurance de l'EPLE, carte de SS européenne,
- Personnels**
- Organisation : les participants gèrent leur mobilité ou l'EPLE organise (organisme de formation, lieu, hébergement, billet et transfert, etc)
- Utilisation de la bourse après calcul du montant (paiement de l'organisme de formation ou virement au participant),
- Contrat, document obligatoire Erasmus+, carte de SS européenne, assurance, etc.

MOBILITE (ENS SUPERIEUR MINIMUM 9 SEMAINES, ENS PROF EN FONCTION DU PROJET)

Au retour des participants

- Déclaration des mobilités sur Mobility Tools,
- Validation des rapports des participants,
- Récupération et archivage documents,
- Rapport final

Au retour des participants

- Déclaration des mobilités sur Mobility Tools,
- Validation des rapports des participants,
- Récupération et archivage documents,
- Rapport final

Au retour des participants

- Déclaration des mobilités sur Mobility Tools,
- Validation des rapports des participants,
- Récupération et archivage documents,
- Test OLS,
- Rapport final

SITOGRAFIE

Création compte ECAS : <https://ecas.ec.europa.eu/cas.login>

Création code PIC : <http://ec.europa.eu/education/participants/portal>

Site de référence : <http://www.erasmusplus.fr/penelope>

Mobility tool : : <https://webgate.ec.europa.eu/eac/mobility>